Branche écoles

Section Marne

03.26.88.25.53 - 51@se-unsa.org

www.se-unsa.org

A diffuser dans l'école

SE-UNSA FLASH ÉCOLES

17 Novembre 2006

Menu du jour :

1- Permutations Informatisées
2- Réunion d'information syndicale
3- Direction d'école
4-Evaluations CE1 et PPRE

1- Permutations Informatisées

Le texte relatif au changement de département est paru dans un BO spécial mutations 2007, dont voici le lien le lien Internet :
ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2006/special8/special8.pdf. Contactez nous pour toute demande de conseils. Nous avons à votre disposition une fiche récapitulative des nouveautés Permuts, ainsi qu'un fascicule plus détaillé. Nous pouvons également vous faire une étude personnalisée.

2- Réunion d'information Syndicale : **Samedi 25 Novembre 2006** à Reims (8h30/11h30) Maison des syndicats
(Modèles de lettre à l'IEN à votre disposition à la section)

3- Direction d'école :

Le **SE-UNSA** a signé le protocole d'accord et a levé le mot d'ordre de grève administrative. Toutefois, dans la déclaration annexée, nous avons dit que le protocole était une étape et non une fin en soi. Le **SE-UNSA** demande donc que l'on aille plus loin à condition d'obtenir un cadre viable de discussion :

- **possibilité budgétaire bien établie**
- **volonté réelle de dialogue social au ministère**

Le **SE-UNSA** a clairement réclamé au ministre de faire cesser le climat de tension qu'il a créé dans les écoles. Les menaces de sanction contre les directeurs y participent.

Le ministre a convoqué une nouvelle réunion sur le dossier de la direction d'école le 16 Novembre en annonçant l'objectif suivant : **« permettre d'initier concrètement une seconde étape de dialogue concernant l'évolution du statut et de la situation des directeurs d'école et des écoles. »**

Notre décision : QUITTER la réunion au ministère

Le **SE-UNSA** a dès le début de la séance représenté les exigences qu'il avait portées auprès du ministre lors de l'annonce de cette réunion : un cadre viable de discussion avec, une possibilité budgétaire bien établie et une volonté réelle de dialogue social au ministère.

Sur ce dernier point, nous avons dénoncé les menaces de sanction faites à l'encontre de nos collègues. Bien qu'ayant levé le mot d'ordre de grève administrative après la signature du protocole, le **SE-UNSA** est fermement opposé à cette politique répressive à l'encontre des 20% de collègues qui à cette rentrée, continueraient à bloquer des documents administratifs.

Le ministère a déclaré qu'aucune sanction n'était prise à ce jour, mais n'a pas apporté de réponses satisfaisantes à nos exigences. Nous avons donc lu la déclaration ci-dessous (communiquée également à la presse) et avons quitté la séance.

Déclaration du SE-UNSA le 16 novembre lors de la réunion de concertation sur la direction d'école, à l'initiative du Ministère de l'Education nationale, le 16 Novembre 2006

Le ministère a pris l'initiative d'organiser cette réunion. Le ministre nous l'a proposée par écrit. Il n'a cependant pas souhaité répondre à la lettre par laquelle le **SE-UNSA** lui demandait de préciser sur quels éléments, en particulier budgétaires, il envisageait de fonder ces échanges.

Nous sommes donc amenés à nous demander quelle est exactement la volonté de l'administration aujourd'hui. Nous le sommes d'autant plus que le ministère alimente un climat de tension, en particulier en menaçant désormais des collègues de sanction.
Nous l'avons dit directement au ministre et nous le redisons ici : on ne peut afficher d'un côté une volonté de dialogue et, de l'autre, manier la menace.
Le **SE-UNSA** a signé un protocole d'accord sur la direction d'école. A sa signature, il a fait annexer une déclaration se concluant par le paragraphe suivant : « Ce protocole est une étape et non une fin en soi. Les directeurs d'école exercent une fonction clé dans le système éducatif. Elle n'est toujours pas reconnue à la hauteur des missions qui leur sont confiées. ». Nous affirmions ainsi notre volonté et d'engranger les avancées du protocole, et d'aller plus loin pour que l'ensemble de nos revendications soient satisfaites.
Si ce cadre de discussion pouvait permettre d'avancer encore, nous serions prêts à y participer. Mais ni pour cautionner des échanges dont chacun saurait qu'ils seraient dénués de toute possibilité d'aboutir à des décisions effectivement financées, ni dans ce climat de menaces de sanctions à l'égard de collègues. Nous vous demandons à nouveau que cela cesse.
Nous suspendons par conséquent notre participation à cette réunion d'aujourd'hui. C'est au ministère désormais de clarifier les choses pour crédibiliser ou non sa réelle volonté de dialogue.

4-Evaluations CE1 et PPRE

Pour le **SE-UNSA**, l'actuelle évaluation CE1 est inadaptée aux objectifs initiaux. Son lien direct avec la mise en place des PPRE place les collègues en situation délicate.
L'évaluation CE1, expérimentée l'an passé, est généralisée cette année. Elle est censée principalement permettre de repérer les élèves en grande difficulté en CE1, pour lesquels la mise en place d'un PPRE doit être envisagée (cf. circulaire de rentrée et circulaire 2006-095 du 9/6/2006).

Etat des lieux : Les informations convergentes émanant des collègues (et des sections) mais aussi de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) montrent que :

- **Hors-ZEP**, les élèves repérés en difficulté par cette évaluation représentent souvent 30% pour atteindre 70% en ZEP,
- Chacun s'interroge sur **les raisons véritables** qui poussent le ministère à exiger une remontée des résultats par circonscription alors que cela n'était pas initialement prévu,
- Il sera **matériellement impossible et pédagogiquement indéfendable** de proposer un PPRE à tous les élèves repérés : cela peut atteindre la moitié des élèves par classe !

A l'évidence donc, **l'outil proposé ne permet pas d'atteindre l'objectif initial** qui, rappelons-le, était de doter les enseignants d'un outil de repérage des grandes difficultés scolaires et non pas d'engranger des statistiques montrant qu'en novembre, 30% des élèves de CE1 ne maîtrisent pas la lecture !

Le **SE-UNSA** s'est adressé au ministère, directement auprès du cabinet du Ministre, pour dénoncer cette situation qui est contradictoire avec la mise en place du socle commun et les PPRE.
Nous exigeons qu'il explicite ce qu'il convient de faire pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve les équipes pédagogiques à propos de l'exploitation pédagogique de ces résultats.
Nous avons fait part de la déstabilisation de nombre d'équipes pédagogiques qui, dans un climat dégradé, vivent cette situation comme une nouvelle tentative de remise en cause de leurs pratiques et une augmentation substantielle de leur charge de travail (enseignants + directeur).
En outre, se trouve posé le problème de la transmission des résultats de cette évaluation CE1 aux parents, qui vont avoir du mal à comprendre le caractère catastrophique de ces résultats.

Faites nous part de vos réelles difficultés à mettre en place les PPRE : 51@se-unsa.org

Vos contacts au Se-UNSA :

Céline ROBCIS
Titulaire élue à la CAPD
Permanence à la section le **jeudi**
06 89 89 79 59

Aline GEERAERTS
Secrétaire 1er degré
Permanence à la section le **vendredi**
06 30 41 57 32

Jean-Michel ALAVOINE
Responsable Jeunes Enseignants
Permanence à la section le **lundi**

Michel CHAVALLARD
Secrétaire départemental du **SE-UNSA** Marne
Permanence **tous les jours**
03.26.88.25.53

Les infos pratiques, l'actualité sur http://se-unsa51.ouvaton.org/

Avec le SE-UNSA Je fais la différence !

Vous aimeriez recevoir ce flash-info sur votre mail perso ? envoyez nous un message à 51@se-unsa.org
Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.

SE-UNSA Marne Maison des Syndicats, 15, bd de la Paix , BP 149 51055 REIMS cedex
☎ **03.26.88.25.53** Fax : 03 26 40 92 78 **51@se-unsa.org** Site national : www.se-unsa.org